



Le VIH/SIDA

Une affaire qui vous concerne



Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA

ONUSIDA

UNICEF • PNUD • FNUAP • PNUCID • OIT
UNESCO • OMS • BANQUE MONDIALE

Publié par l'ONUSIDA en collaboration avec le Département de l'information
des Nations Unies DPI/2325

ONUSIDA/03.41F (version française, septembre 2003)

Version originale anglaise, UNAIDS/03.40E, août 2003 :

HIV/AIDS: It's our business

Traduction – ONUSIDA

© Programme commun des Nations Unies sur le VIH/
SIDA (ONUSIDA) 2003.

Tous droits de reproduction réservés. Les publications
produites par l'ONUSIDA peuvent être obtenues auprès
du Centre d'information de l'ONUSIDA. Les demandes
d'autorisation de reproduction ou de traduction des
publications de l'ONUSIDA – qu'elles concernent la
vente ou une distribution non commerciale – doivent
être adressées au Centre d'Information à l'adresse
ci-dessous ou par fax, au numéro +41 22 791 4187 ou
par courriel : publicationpermissions@unaids.org.

Les appellations employées dans cette publication et
la présentation des données qui y figurent n'impliquent

de la part de l'ONUSIDA aucune prise de position
quant au statut juridique des pays, territoires, villes
ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de
leurs frontières ou limites.

La mention de firmes et de produits commerciaux
n'implique pas que ces firmes et produits commerciaux
sont agréés ou recommandés par l'ONUSIDA, de
préférence à d'autres. Sauf erreur ou omission, une
majuscule initiale indique qu'il s'agit d'un nom déposé.

L'ONUSIDA ne garantit pas que l'information contenue
dans la présente publication est complète et correcte et
ne pourra être tenu pour responsable des dommages
éventuels résultant de son utilisation.

Catalogage à la source : Bibliothèque de l'OMS

Le VIH/SIDA : Une affaire qui vous concerne

1. Syndrome d'immunodéficience acquise – économie 2. Syndrome d'immunodéficience
acquise – prévention et lutte 3. Infections à VIH – prévention et lutte 4. Commerce 5. Lieu de
travail 6. Secteur privé 7. Coût de la maladie I. ONUSIDA

ISBN 92-9173-315-6

(Classification NLM : 503.7)

ONUSIDA – 20, avenue Appia – 1211 Genève 27, Suisse
Téléphone: (+41) 22 791 36 66 – Fax: (+41) 22 791 41 87
E-mail: unaids@unaids.org – Internet: <http://www.unaids.org>

Le VIH/SIDA: une affaire qui vous concerne

« Il est grand temps pour nous d'exploiter pleinement les points forts du secteur privé. Le SIDA affecte le monde des affaires. La propagation de la pandémie a provoqué une augmentation des coûts pour les entreprises, ainsi qu'un rétrécissement des marchés. Comme le démontrent à la fois le bilan actuel et les indicateurs concernant l'avenir, la communauté des entreprises doit entrer dans la lutte si elle veut préserver ses acquis. Nous avons besoin de votre aide – dès maintenant. Plusieurs exemples sont déjà là pour prouver l'impact positif incomparable que l'action des entreprises peut avoir dans cette lutte contre le VIH/SIDA. Il est temps de transformer ces exemples en action concertée et stratégique, sur le lieu de travail, dans le domaine du plaidoyer et en prenant appui sur les points forts de votre entreprise. »



– Kofi A. Annan, Secrétaire général des Nations Unies, dans un discours prononcé à la Chambre de Commerce, à Washington, DC, en juin 2001.

Le VIH/SIDA: une affaire qui vous concerne

Avant-propos

A la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies (UNGASS) sur le VIH/SIDA en juin 2001, de nombreux dirigeants du monde entier (y compris des représentants éminents du secteur des entreprises) se sont réunis afin de concevoir une riposte mondiale coordonnée à la crise générée par le SIDA. Cette session a débouché sur la Déclaration d'engagement sur le VIH/SIDA de l'UNGASS, dans laquelle il a été tenu compte du rôle capital des entreprises. La Déclaration d'engagement entend générer d'urgence la mobilisation des ressources d'un large éventail d'acteurs sérieux pour contrer les ravages de cette épouvantable pandémie.

Parallèlement au martyre tragique des personnes souffrant du SIDA et de leur famille, le VIH vient entraver gravement le développement économique – principalement dans des pays qui ont particulièrement besoin de stabilité et de création d'emplois. A travers le monde, près de 25 millions de personnes en âge de travailler vivent avec le VIH/SIDA. La plupart des 14 000 personnes infectées chaque jour sont en âge de travailler.

Les entreprises n'ont plus le choix; elles doivent se lancer à leur tour dans cette guerre mondiale contre le VIH/SIDA. Il est déterminant de mettre au service de ce processus, avec toute la discipline et tout le dévouement voulus, l'énergie et l'expertise que renferment les entreprises du monde entier.

Un nombre considérable d'entreprises ont déjà mis en place des programmes significatifs sur le lieu de travail, visant à éduquer et ainsi protéger leurs employés. En associant les familles à l'opération et en menant une action de proximité exhaustive auprès des communautés, nous optimisons notre impact. C'est en agissant en partenariat avec le public que nos efforts seront les plus efficaces et les plus efficaces.

Des initiatives telles que la Coalition mondiale des Entreprises contre le VIH/SIDA font partie d'un programme dynamique pour impliquer le monde du commerce et des entreprises à l'échelle internationale dans un plaidoyer énergique en faveur de la lutte contre le VIH/SIDA. Ces initiatives jouent également leur rôle quant à l'apport d'un soutien – moral et financier – suffisamment massif pour terrasser l'un des pires fléaux des temps modernes qui menacent notre planète.

Mon engagement personnel dans cette guerre contre le VIH/SIDA se fonde sur une foi puissante dans les principes à la base des responsabilités sociales des entreprises, tels que ceux qui ont été énoncés dans le Pacte mondial, dont Kofi Annan avait évoqué l'idée en 1999 lors du Forum économique mondial de Davos. Cet engagement n'est pas seulement inspiré par le sentiment ou l'émotion. Je me suis lancé avec passion dans ce combat également parce que j'ai la ferme conviction que notre action et notre engagement peuvent faire la différence dans ce qui est devenu, dans de nombreux endroits, une lutte désespérée pour la survie.

Juergen E. Schrempf
Président du Conseil d'Administration, DaimlerChrysler AG
Président de la Coalition mondiale des Entreprises contre le VIH/SIDA

Préserver vos acquis

Sur les 42 millions de personnes vivant avec le VIH/SIDA à travers le monde, environ 25 millions sont en âge de travailler (elles ont entre 15 et 49 ans). Le SIDA taxe lourdement le bien le plus précieux de l'entreprise: le capital humain.

D'ici à 2020, la main-d'œuvre dans les pays à forte prévalence pourrait être de 25% inférieure à ce qu'elle aurait été sans l'épidémie de VIH/SIDA.

Les chiffres sont terrifiants, en particulier en Afrique subsaharienne, région du monde la plus durement touchée. En Afrique du Sud et au Zimbabwe, environ la moitié des 15-24 ans vont mourir du SIDA. La société AngloGold a rapporté que 25-30% de sa main-d'œuvre sud-africaine est infectée par le VIH. L'espérance de vie au Botswana est tombée à 44 ans, et un tiers de la main-d'œuvre vit avec le VIH/SIDA.

En juin 2001, chefs d'Etat et représentants de gouvernements se sont réunis à l'occasion de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies (UNGASS) sur le VIH/SIDA. Dans le cadre de cette réunion qui fera date, ils ont défini un ensemble d'engagements mondiaux pour s'attaquer à l'épidémie. A titre d'exemple, ils se sont engagés à :

...encourager une collaboration plus vigoureuse entre le secteur public et le secteur privé et, en 2003 au plus tard, établir et renforcer des mécanismes faisant participer à la lutte contre le VIH/sida le secteur privé et la société civile ainsi que les personnes atteintes du VIH/sida et les groupes vulnérables.

– Extrait de la Déclaration d'engagement sur le VIH/SIDA, adoptée à la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/SIDA, 27 juin 2001, New York.

A chaque niveau de l'entreprise, des travailleurs de valeur et qualifiés tombent malades et meurent. Leurs qualifications et leur expérience ne peuvent pas être aisément remplacées. La productivité baisse, tandis qu'augmentent les dépenses en heures supplémentaires, recrutement et formation. Pour de nombreuses entreprises, les dépenses liées aux prestations de santé et aux funérailles montent en flèche.



OIT/J. Maillard

Dans d'autres régions, la prévalence est moins forte, mais en hausse, et le nombre réel de personnes infectées est élevé – plus de 7 millions de personnes vivent avec le VIH/SIDA en Asie et dans le Pacifique, et presque 2 millions en Amérique latine et dans les Caraïbes. L'épidémie à plus forte croissance sévit en Europe orientale, avec plus d'un million de personnes infectées.

L'épidémie est un frein puissant à la croissance économique. Selon les estimations, le taux de croissance de l'Afrique subsaharienne a baissé de 2-4% à cause du SIDA. Dans les Caraïbes, autre région à forte prévalence, le produit intérieur brut en 2005 pourrait être de 4,2% inférieur du fait du SIDA.

A mesure que les dépenses des entreprises augmentent, les marchés se rétrécissent à cause du phénomène d'appauvrissement des ménages généré par l'épidémie. La mauvaise santé entame le pouvoir d'achat et les biens des gens. Dans le même temps, les gouvernements voient les recettes fiscales diminuer, tandis qu'ils se retrouvent contraints d'investir dans les soins de santé, les services sociaux et le développement économique.

Les résultats d'une étude effectuée dans plusieurs pays d'Afrique australe ont montré que l'impact à la fois de l'absentéisme lié au SIDA, des baisses de productivité, des dépenses de santé et des frais de recrutement et de formation, pourrait abaisser les bénéfices d'au moins 6-8%. Des études comparatives portant sur des entreprises d'Afrique de l'Est ont montré que l'absentéisme dû au VIH/SIDA peut représenter jusqu'à 25-54% des dépenses de l'entreprise.

A la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/SIDA en juin 2001, les gouvernements du monde sont convenus de ce qui suit :

... d'ici à 2003, évaluer les conséquences économiques et sociales de l'épidémie et établir des stratégies pour [lutter contre l'épidémie à tous les niveaux]...

... Faire appel à la communauté internationale, à la société civile et au secteur privé, pour contribuer à atténuer l'impact socio-économique du VIH/sida dans les pays en développement les plus durement touchés.

– Extrait de la Déclaration d'engagement sur le VIH/SIDA, adoptée à la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/SIDA, 27 juin 2001, New York.

En Afrique, la maladie et le décès arrivent en tête des raisons amenant une entreprise à perdre des employés; auparavant, c'était exactement l'inverse.

« Le SIDA n'est plus seulement une 'opportunité' pour les entreprises souhaitant exercer un leadership commercial auprès d'un groupe particulier important pour leurs affaires. Il s'agit de l'une des questions mondiales décisives pour le développement des marchés et la performance des entreprises individuelles au cours de la première moitié du siècle. »

– Asif Hussain-Naviati, Equal Opportunity Steering Group (EOSG).

OIT/J. Maillard



Que peut-on faire ?

Pour commencer, il est essentiel de comprendre ce qui se passe. En affaires, avant de relever n'importe quel défi, il faut évaluer les risques pour l'entreprise ; il faut procéder de la même façon dans le cas du VIH/SIDA : d'abord, mesurer son impact – c'est-à-dire les taux existants d'infection au sein de la main-d'œuvre et dans les communautés environnantes, et définir les coûts probables pour la société.

Au Botswana, la société Debswana – exploitante de mines de diamant – a procédé à un audit de ses comptes, collectant des données sur l'impact (y compris les congés maladie, la mauvaise santé, les retraites et l'accroissement des dépenses de santé), la formation, les frais de recrutement et les salaires, ainsi que sur les postes qui sont cruciaux pour les performances de la société, et difficiles à remplacer. Il a été constaté que, entre 1996 et 1999, le pourcentage des départs à la retraite dus au VIH/SIDA avait presque doublé – passant de 40% à 75%. Le taux de mortalité dû au SIDA sur cette même période est passé de 37,5% à 59%. Il était manifeste que la société ne survivrait pas sans une stratégie efficace pour contrer le VIH/SIDA.

Les politiques et programmes relatifs au VIH/SIDA sont des investissements cruciaux. Les programmes les plus efficaces sont ceux qui voient le personnel à tous les niveaux ainsi que leurs délégués syndicaux, représentants des comités d'entreprise et des comités de santé et de sécurité, participer aux processus de planification et de suivi. Ces politiques peuvent être intégrées dans les autres programmes sur le lieu de travail, tels que ceux qui concernent la santé et la sécurité.

Parmi les nombreux avantages des politiques et programmes VIH/SIDA des entreprises, on citera :

- des niveaux de productivité préservés ;
- une meilleure qualité des ressources humaines ;
- un meilleur moral chez les employés ;
- des effets positifs sur le maintien en place des personnels ;
- la protection de la santé et la sécurité dans le travail ;
- l'égalité des chances face à l'emploi.

La formulation d'une politique et la mise en œuvre d'un programme ne sont pas forcément onéreux et ne prennent pas forcément beaucoup de temps. Il existe plusieurs organisations régionales et mondiales qui offrent des conseils détaillés (voir Ressources, page 22). Les entreprises ont également découvert que le travail avec les pouvoirs publics du pays ainsi qu'avec les ONG locales peut être fructueux.

Le Recueil de directives pratiques du BIT sur le VIH/SIDA et le monde du travail

Le Recueil de Directives pratiques du BIT sur le VIH/SIDA et le monde du travail fournit un ensemble de principes directeurs, fondés sur les normes internationales, visant à préserver des conditions de travail décentes et à protéger les droits ainsi que la dignité des travailleurs et de toutes les personnes vivant avec le VIH/SIDA. Ce recueil a été officiellement lancé à la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies en juin 2001. Il a reçu l'appui du Secrétaire général des Nations Unies et du système des Nations Unies tout entier, ainsi que celui des entreprises, des organisations professionnelles et des ONG.

Le Recueil de Directives pratiques a été élaboré en réponse aux nombreuses demandes de conseils, émanant en particulier des employeurs. Il fournit les principes et les directives pratiques à partir desquels élaborer des ripostes concrètes aux niveaux de l'entreprise, de la communauté et du pays.

Les principes fondamentaux sont notamment les suivants :

- aucune discrimination à l'embauche fondée sur le statut VIH, qu'il soit réel ou supposé ;
- maintien au poste de travail, indépendamment du statut VIH ;
- confidentialité dans un environnement de travail sain et sûr ;
- égalité entre hommes et femmes à la base des interventions de prévention et de soins ;
- test et conseil volontaires, mais pas de dépistage dans le cadre de l'emploi ou du recrutement ; et
- nécessité d'un dialogue social, de programmes de prévention, et de soins et d'appui, en tant qu'ils constituent les éléments de base pour gérer l'épidémie sur le lieu de travail.

Liste de vérification concernant l'élaboration de politiques et de programmes VIH/SIDA pour une entreprise

- Garantir l'engagement au plus haut niveau et la bonne compréhension des mesures prises par l'entreprise.
- Garantir la participation des travailleurs et de leurs représentants tout au long du processus.
- Toute politique nouvelle doit cadrer avec les lois nationales.
- Les politiques et programmes doivent être fondés sur les principes de promotion de la non-discrimination, de l'égalité entre les sexes, et de la confidentialité.
- Évaluer l'impact – existant ou potentiel – pour l'entreprise et ses employés, en procédant à une enquête initiale confidentielle.
- Créer un comité sur le VIH/SIDA (incluant des représentants de la direction et des employés, des travailleurs vivant avec le VIH/SIDA, et peut-être des représentants d'ONG et des pouvoirs publics), chargé d'élaborer les politiques, et de veiller à leur adoption et leur mise en œuvre.
- Garantir une ligne budgétaire – si nécessaire, rechercher des fonds à l'extérieur – et identifier des ressources.
- Veiller à la diffusion large de la politique et du plan d'action.
- Prévoir un suivi régulier de l'impact et un examen des programmes.



OIT/J. Maillard

L'ignorance est meurtrière

Si l'on veut parvenir à freiner la propagation du VIH, les gens doivent savoir comment le virus se transmet, et comment ils peuvent se protéger et protéger les autres. Selon une estimation, 90% des gens qui ont contracté le virus ne se savent pas séropositifs, et ils risquent d'infecter d'autres personnes.

Une telle ignorance n'est pas seulement le fait du manque de ressources. Les tabous socioculturels entravent l'éducation sexuelle à l'école, ainsi que le dialogue franc sur les questions en rapport avec le sexe. Des études effectuées auprès des jeunes, par exemple, ont révélé des degrés ahurissants d'ignorance et l'existence d'idées fausses qui contribuent à la propagation de l'épidémie.

Faute d'investir maintenant dans la prévention, les dépenses pour les soins et les traitements seront nettement plus élevées dans les années à venir.



OIT/P. Deloche

A la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/SIDA en juin 2001, les gouvernements du monde sont convenus de ce qui suit :

...d'ici à 2005, établir des programmes de prévention et de soins dans le secteur public, le secteur privé et le secteur informel, et prendre des mesures pour faire en sorte que les personnes atteintes du VIH/sida trouvent un soutien sur leur lieu de travail.

– Extrait de la Déclaration d'engagement sur le VIH/SIDA, adoptée à la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/SIDA, 27 juin 2001, New York.

Diffuser le message

Les éléments essentiels de tout programme VIH/SIDA sur le lieu de travail sont : sensibilisation, diffusion de l'information et éducation, sur une base permanente. Ces activités n'aident pas seulement à combattre la propagation de l'infection, elles favorisent également une plus grande tolérance à l'égard des employés qui vivent avec le VIH. Moyennant quoi, les entreprises ont constaté des changements d'attitude et, très important, de comportement.

Lorsque les administrateurs, les cadres et les représentants des travailleurs parlent ouvertement et facilement du VIH/SIDA, et ne montrent aucune discrimination, un environnement sain peut se créer, favorable à l'apprentissage et au changement. Il est possible d'utiliser les bulletins internes et l'Intranet pour diffuser l'information et sensibiliser.

Les séances de sensibilisation et d'éducation doivent tenir compte de l'âge, du sexe et de la culture, et doivent être conçues de façon à répondre aux besoins précis de tel ou tel groupe d'employés. Vidéos, jeux de rôles, programmes interactifs et affiches sont souvent plus efficaces que les seuls écrits. L'approvisionnement en préservatifs gratuits ou peu onéreux renforce les messages sur la sexualité à moindre risque.

L'un des moyens les plus efficaces d'informer les gens sur les risques de VIH/SIDA consiste à former certaines personnes (y compris des personnes vivant avec le VIH) en tant qu'éducateurs pour leurs pairs. En Afrique australe, plusieurs organisations des secteurs public et privé ont avec succès recruté et formé des personnes vivant avec le VIH/SIDA pour diriger leurs programmes.

Philacor Corporation aux Philippines a commencé son programme VIH/SIDA en invitant des ONG locales ainsi que des personnes vivant avec le VIH/SIDA à s'exprimer devant les employés. Une ONG a donné suite à l'opération en produisant des matériels d'information et d'éducation, et en formant six éducateurs pour les pairs. Philacor a également intégré l'éducation VIH/SIDA aux autres programmes – premiers secours, orientation des nouveaux employés, et réorientation des travailleurs. Son bulletin trimestriel contient des articles sur le VIH/SIDA en anglais et dans la langue locale. Selon une enquête effectuée par le directeur du service médical de la société, 90% de la main-d'œuvre est aujourd'hui parfaitement informée sur les modes précis de transmission du VIH.

Les entreprises doivent promouvoir le conseil et le test VIH volontaires (CTV), ce qui incitera l'ensemble des employés, testés positifs ou négatifs, à pratiquer la sexualité sans risque, et contribuera à garantir aux personnes séropositives soins et traitement. Certaines entreprises ont leur propre structure de CTV, tandis que d'autres travaillent en collaboration étroite avec les services de santé publique. Les entreprises n'ont pas nécessairement à créer un autre service de santé s'il en existe déjà un bon dans la communauté locale.

Les travailleurs doivent également être encouragés à se faire traiter pour les infections sexuellement transmissibles (IST), et soutenus dans leur démarche; non traitées, les IST facilitent l'infection par le VIH.

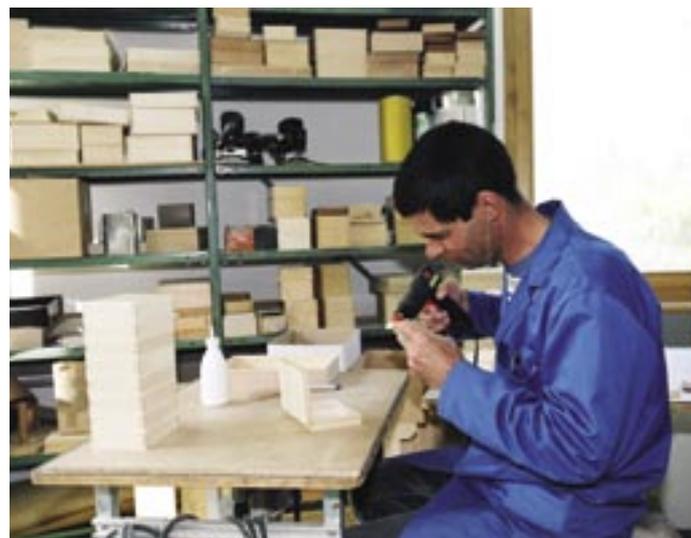
OIT/N. Rain



Un directeur des ressources humaines à la Transnet Heritage Foundation en Afrique du Sud a rapporté que lorsque les deux agents de terrain qu'ils avaient recrutés pour travailler sur le VIH/SIDA ont annoncé à l'équipe de travail qu'ils étaient séropositifs, « ce fut la douche froide ». « Nous étions des types bien conservateurs. Cet épisode nous a fait comprendre que nous étions très mal informés, et que les personnes vivant avec le VIH pouvaient être là, tout près de nous, et pas chez elles, alitées, comme nous l'avions imaginé. A la suite de cela, j'ai fait installer un distributeur de préservatifs dans les toilettes du musée, en dépit de l'esprit très conservateur de cette ville. »

Le prix de la stigmatisation

Dans bien des sociétés, le manque d'information et de compréhension concernant l'épidémie alimentaire la stigmatisation et la discrimination contre les personnes vivant avec le VIH/SIDA. C'est dangereux. Un climat de crainte et de suspicion au travail est de nature à entraver les efforts de prévention ; les gens se sachant séropositifs sont souvent trop effrayés pour demander de l'aide. Cette crainte est exacerbée lorsque les entreprises soumettent les nouvelles recrues potentielles au dépistage du VIH, ou ne garantissent pas la confidentialité des dossiers médicaux. Ces pratiques vont à l'encontre des buts recherchés, et peuvent également constituer une violation des lois nationales.



OIT/M. Crozet

« La direction de l'organisation doit manifester clairement son engagement par rapport à la stratégie relative au VIH/SIDA et aux IST. Il est très important pour les employés de constater l'expression concrète de cet engagement : bannissement de toute discrimination, et appui aux personnes vivant avec le VIH/SIDA et souffrant d'IST. (Une politique dans le tiroir d'un directeur n'est pas un engagement concret.) Un engagement concret va loin dans l'instauration d'une confiance réciproque entre employeurs et employés, et d'un climat propre à inciter les gens à se faire volontairement tester et à dévoiler une éventuelle séropositivité VIH.

« La transparence s'impose. Par exemple, les énoncés des politiques arrêtées doivent être à disposition, et rédigés en des termes accessibles à tous les employés. »

– Extrait du manuel d'Unilever, Business Response to HIV/AIDS.

A la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/SIDA en juin 2001, les gouvernements du monde sont convenus de ce qui suit :

...d'ici à 2003, mettre en place un cadre juridique et directif assurant la protection, sur le lieu du travail, des droits des personnes infectées et affectées par le VIH/sida.

...d'ici à 2003, appliquer des lois, règlements et autres mesures afin d'éliminer toute forme de discrimination contre les personnes atteintes du VIH/sida et les membres des groupes vulnérables, et de veiller à ce qu'ils jouissent pleinement de tous leurs droits et libertés fondamentaux, notamment pour leur assurer l'accès à l'éducation, à l'héritage, à l'emploi, aux soins de santé, aux services sociaux et sanitaires, à la prévention, au soutien et au traitement, à l'information et à la protection juridique, tout en respectant leur intimité et leur confidentialité; et élaborer des stratégies pour lutter contre la stigmatisation et l'exclusion sociale liée à l'épidémie.

– Extrait de la Déclaration d'engagement sur le VIH/SIDA, adoptée à la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/SIDA, 27 juin 2001, New York.

Des pratiques justes pour tout le monde

Les sociétés doivent adopter des politiques non discriminatoires, valables pour l'ensemble des personnels, garantissant que :

- les employés séropositifs seront protégés contre la discrimination, les brimades ou le harcèlement;
- aucun employé ne subira des conséquences fâcheuses purement liées à sa séropositivité VIH;
- le dépistage du VIH ne sera pas une condition préalable au recrutement, à l'accès à la formation ou à une promotion au sein de l'entreprise (sachant toutefois que l'accès au conseil et au test volontaires pour tous les employés sera favorisé);
- le secret de toute information médicale sera préservé à tout moment; et
- la société s'engage à offrir un environnement sûr et sain pour tous les employés, compte tenu du fait que le VIH ne se transmet pas par simple contact.

Pour être efficaces, ces politiques doivent être avalisées par la direction.

Le VIH/SIDA doit être considéré comme n'importe quelle autre maladie ou incapacité grave. Le seul critère médical est l'aptitude au travail, et bon nombre de personnes vivant avec le VIH sont capables de continuer à travailler de façon productive pendant de nombreuses années, en particulier si elles bénéficient d'un traitement et d'un soutien suivis.

Aider les travailleurs plus vulnérables

Certains groupes de travailleurs sont plus vulnérables à l'infection à VIH ; c'est le cas de ceux qui ont un travail les obligeant à rester loin de chez eux sur de longues périodes. Ces groupes sont notamment les routiers et les mineurs qui, dans certains pays, vivent dans des foyers non mixtes, séparés de leur famille. Une étude en Afrique du Sud montre que les travailleurs migrants embauchés dans les mines sont deux fois et demie plus exposés au risque d'être séropositifs que les non-migrants, et les épouses sont également concernées par des taux d'infection supérieurs à la moyenne.

En général, les jeunes (15-24 ans) sont plus vulnérables à l'infection. On estime que chaque jour 6000 personnes entre 15 et 24 ans contractent l'infection à VIH. La plupart des jeunes ne disposent pas de l'information ni du savoir-faire nécessaires pour se protéger contre le VIH. Dans de nombreuses sociétés, les femmes sont plus à risque. Elles n'ont souvent guère le pouvoir



OIT/M. Crozet

de décider comment, où et quand le rapport sexuel intervient, ni d'insister sur l'usage du préservatif. En Afrique subsaharienne, plus des deux tiers des 15-19 ans nouvellement infectés sont des femmes.

A la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/SIDA en juin 2001, les gouvernements du monde sont convenus de ce qui suit :

...d'ici à 2005, élaborer et commencer à appliquer des programmes de prévention du VIH/sida pour les migrants et les travailleurs mobiles, notamment en fournissant des informations sur les services sanitaires et sociaux.

...d'ici à 2003, élaborer des programmes, dans le cadre d'une approche participative, afin de protéger la santé des groupes dont on sait qu'ils ont des taux de séropositivité élevés ou qui courent un plus grand risque d'infection.

– Extrait de la Déclaration d'engagement sur le VIH/SIDA, adoptée à la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/SIDA, 27 juin 2001, New York.

Il est possible de les protéger

Il est possible de concevoir des programmes d'entreprise sur le lieu de travail répondant aux besoins des jeunes et des femmes. La société Shell de Thaïlande, en partenariat avec la Coalition des Entreprises thaïlandaises contre le VIH/SIDA et l'UNICEF, a créé le projet « Education à la Pompe par les Pairs », à 75 stations d'essence de Bangkok et Chang Mai. La plupart des gens qui se présentent sont des jeunes et ils sont présumés vulnérables au risque d'infection à VIH, car ils sont itinérants et ont tendance à fréquenter les professionnel(le)s du sexe.

Les sociétés de transport ont créé des programmes de prévention pour les itinérants, par exemple dans des cafés en bordure de route, ou encore le long des grands axes empruntés par les routiers. Par exemple, le projet « Healthy Highway » (autoroutes saines) de Teddy Exports, en Inde, a deux stands sur l'autoroute principale qui conduit en Inde du Sud, et un à une unité de raffinerie de pétrole à Manille. Là, une information sur le VIH/SIDA et sa prévention est dispensée à plus de 80 000 routiers, par le biais de sketches en plein air, de projections de diapositives, et de dépliants. Il y a aussi distribution de préservatifs.

Certaines sociétés minières d’Afrique du Sud – telles que Gold Fields Ltd, et Lomin Platinum – remplacent les foyers non mixtes par un hébergement pour les familles, visant à éviter la transmission du VIH et à favoriser une plus grande stabilité au sein de la main-d’œuvre. Cette initiative pourrait générer une baisse de 40% du taux de transmission du VIH.

Offrir un traitement et des soins

La majorité des personnes vivant avec le VIH/SIDA dans les pays en développement sont pauvres et n’ont pas les moyens de se payer un traitement approprié – même là où les médicaments sont disponibles. Résultat : absentéisme, congés maladie de longue durée, baisse de la productivité et, pour finir, la perte de l’employé.

Il n’existe aucun remède contre le VIH/SIDA. Mais le traitement antirétroviral permet aux personnes infectées par le VIH de mener pendant de nombreuses années une vie normale, saine et productive. Ces médicaments sont chers – bien au-dessus des moyens de la plupart des personnes et des

services de santé gouvernementaux dans la plupart des pays en développement. Sur près de 30 millions d’Africains vivant avec le VIH/SIDA, environ 50 000 seulement sont actuellement traités avec des médicaments antirétroviraux.

Les personnes vivant avec le VIH/SIDA ont besoin de traitements contre les maladies opportunistes telles que la tuberculose et la pneumonie à *Pneumocystis carinii*. La tuberculose est une infection opportuniste très fréquente chez les personnes vivant avec le VIH. Elle peut – comme la pneumonie – être facilement soignée avec des médicaments d’un prix abordable.



OIT/J. Maillard

Soins, appui et traitement – de l'argent bien dépensé

Avant tout, les entreprises doivent bien faire comprendre qu'elles soutiendront leurs employés vivant avec le VIH/SIDA de multiples façons, de sorte que ces derniers puissent rester au travail le plus longtemps possible. Il faudra peut-être aussi affecter l'employé à un poste moins exigeant physiquement, ou à temps partiel, le libérer pour qu'il puisse se rendre chez le médecin et, dans certains cas, adapter les conditions de travail.

Les entreprises sont de plus en plus nombreuses à agir ainsi. Elles offrent un large éventail de services aux employés vivant avec le VIH/SIDA, ce qui les aide à trouver un équilibre, entre les exigences de leur travail et le stress lié à leur état de santé. Dans l'idéal, les membres de la famille proche devraient pouvoir bénéficier également de ces services, qui sont notamment les suivants :

- traitement des infections opportunistes (y compris la tuberculose) et des autres symptômes liés au VIH ;
- soutien psychosocial ;
- antirétroviraux ;
- appui et soins palliatifs aux employés gravement malades et invalides à domicile ; et
- conseils pour vivre sainement, évacuer le stress et bien se nourrir, qui peuvent être profitables à tous les employés.

Dans les pays les plus durement touchés, les entreprises sont plus nombreuses à offrir le traitement antirétroviral à leurs employés, soit gratuitement, soit à très bas prix. Afin de réduire ces coûts, les entreprises négocient avec les sociétés pharmaceutiques et achètent les médicaments en gros. Elles peuvent également se tourner vers le secteur privé pour le traitement antirétroviral et sa supervision.

OIT/J. Maillard





OIT/M. Crozet

En Afrique du Sud, **DaimlerChrysler**, par le biais de son propre service de santé et des structures communautaires, a élargi l'accès des employés et de leur famille au traitement des infections opportunistes (par exemple, la tuberculose), les infections sexuellement transmissibles, et le traitement antirétroviral de l'infection à VIH (à la fois les associations d'antirétroviraux pour les personnes vivant avec le SIDA, et le traitement pour la prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant). La société subventionne son assurance maladie spécialement réservée au SIDA, afin de garantir le financement total de la trithérapie.

DaimlerChrysler a travaillé aux côtés de GTZ (Agence allemande de coopération technique) pour garantir l'adoption de protocoles appropriés ainsi que le suivi de l'impact de son programme. La deuxième phase du programme consistera à étendre la prévention et les soins aux communautés où opère la société.

En Côte d'Ivoire, la **Compagnie Ivoirienne d'Électricité** (CIE) – qui assure l'approvisionnement de tout le pays en électricité – a commencé sa campagne de sensibilisation et d'information sur le SIDA en 1991. Il y a aujourd'hui 28 comités locaux sur le VIH/SIDA répartis dans les différentes structures de la société, avec 400 bénévoles formés pour aider les employés infectés. La Compagnie offre des préservatifs gratuits, et elle estime que plus de 56 000 personnes dans les communautés locales, ainsi qu'au sein de sa propre main-d'œuvre, bénéficient de ce programme. Elle a créé un « fonds de solidarité » auquel les employés cotisent également, pour payer les soins et le traitement antirétroviral dont le personnel infecté a besoin.

Ressources

Une collaboration efficace est déterminante pour combattre l'épidémie de VIH/SIDA. La Coalition mondiale des Entreprises contre le VIH/SIDA est une alliance en rapide extension regroupant des entreprises internationales qui mettent au service de la lutte contre l'épidémie le savoir-faire et l'expertise uniques du secteur des entreprises. La Coalition compte plus de 90 entreprises membres. Son site web (www.businessfightsaids.org) est la première centrale internationale qui, à partir du web, diffuse une information capitale pour les entreprises affectées par le VIH/SIDA. Sur son site, par exemple, on peut trouver un outil de modélisation qui fournit une évaluation préliminaire des coûts probables du VIH/SIDA pour les entreprises implantées dans les régions fortement touchées.

Dans plusieurs pays, les organisations d'entreprises nationales (voir liste ci-après) ont participé activement au renforcement de la lutte menée par le secteur privé contre l'épidémie. Elles soutiennent et conseillent les petites et moyennes entreprises, qui sont au moins aussi durement touchées par le VIH/SIDA que les grandes sociétés, mais qui n'ont pas la même capacité à contrer ses effets.

La Coalition des Entreprises du Botswana contre le SIDA, par exemple, collabore avec l'Agence nationale de coordination de la lutte contre le SIDA (organisme gouvernemental), afin de favoriser la participation accrue des petites et moyennes entreprises.

Une fois que les grandes sociétés ont défini leurs propres bonnes pratiques sur le VIH/SIDA, elles peuvent travailler avec des entreprises plus petites qui s'efforcent d'édifier leur propre riposte. Plusieurs sociétés ont impliqué des fournisseurs et des distributeurs dans leurs programmes VIH/SIDA sur le lieu de travail, les invitant à des sessions d'éducation, par exemple.

Les entreprises plus petites peuvent également collaborer avec les services de santé publics ou avec les ONG qui offrent des matériels et la formation à des conditions peu onéreuses. Les organisations locales de prise en charge SIDA peuvent assurer des soins palliatifs et à domicile, et apporter un soutien aux familles.

Sources d'information en ligne sur l'élaboration et la mise en œuvre de programmes VIH/SIDA sur le lieu de travail :

- Organisation internationale du Travail : www.ilo.org/aids
- Coalition mondiale des Entreprises contre le VIH/SIDA : www.businessfightsaids.org
- Forum économique mondial – Initiative mondiale en faveur de la santé : www.weforum.org
- Confédération internationale des Syndicats libres (CISL) : www.icftu.org
- Organisation internationale des Employeurs (OIE) : www.ioe-emp.org
- International Business Leaders Forum : www.iblf.org
- The Future's Group International : www.tfgi.com
- Asian Business Coalition on AIDS (ABC on AIDS) : www.abcon aids.org
- The South African Business Coalition on HIV/AIDS : www.sacob.co.za
- The Thailand Business Coalition on AIDS : www.abcon aids.org/tbca

OIT/J. Maillard



«Plus la peine de se demander si oui ou non les entreprises doivent s'attaquer au SIDA. Le secteur des entreprises dispose d'un savoir-faire unique pour réagir avec des moyens créatifs et novateurs propres à soutenir et à renforcer les ripostes associées des autres partenaires, tels que les organisations gouvernementales ou communautaires. Nous pouvons commencer avec nos employés et leur communauté immédiate, mettre les points forts de nos entreprises au service de l'élaboration de programmes de prévention et de soins plus efficaces et, en qualité de dirigeants d'entreprise, donner l'impulsion.»

– William H. Roedy, Président, MTV Networks International

Le scénario en plus grand : au-delà du lieu de travail

Le secteur des entreprises a beaucoup à offrir, au-delà de ses propres programmes sur le lieu de travail. Les points forts centraux que les entreprises peuvent mettre au service de la riposte mondiale au VIH/SIDA sont les suivants :

- *Communication et marketing*, pour l'action de sensibilisation et de promotion du changement de comportement. Action centrée sur des groupes spécifiques, tels que les jeunes. Gessy Lever, la succursale brésilienne de Unilever, utilise son déodorant AXE, populaire auprès des 14-25 ans, pour faire passer des messages sur la sexualité sans risque.
- Expertise en application et utilisation de la *technologie de l'information*. Hewlett Packard, dans le cadre de son initiative « Digital Villages », étend la portée de la gestion et de l'éducation pour la santé, y compris le VIH/SIDA, aux communautés pauvres de l'Afrique du Sud, du Brésil et de l'Inde.
- *Savoir-faire commercial* et planification stratégique, pour conseiller les pouvoirs publics sur les plans stratégiques nationaux de lutte contre le SIDA.
- *Logistique et distribution* de produits essentiels tels que les préservatifs.

Les dirigeants d'entreprise peuvent avoir un impact majeur en contribuant à susciter l'engagement accru des gouvernements et des donateurs, en vue d'accélérer l'offre au niveau local de soins de santé aux personnes affectées par le VIH/SIDA, par exemple. Ils peuvent utiliser leur notoriété pour maintenir la lutte contre le VIH/SIDA aux premiers rangs des nécessités urgentes, et bien imprimer dans les esprits les messages en question en soutenant des initiatives concrètes. En s'exprimant sur l'épidémie, ils peuvent dissiper les mythes et, par des gestes positifs à valeur d'exemple, ils peuvent contribuer à l'élimination de la stigmatisation et de la discrimination.

Un homme d'affaires kenyan éminent, Chris Kirubi, de Haco Industries, par exemple, s'est fait tester en direct à la télévision à une heure de grande écoute, afin de briser les tabous et d'encourager le grand public à bénéficier du test et du conseil volontaires.



OIT/M. Crozet

Il peut être particulièrement utile de faire appel au bon sens des médias pour s'adresser aux jeunes. MTV, la première marque mondiale de multimédia pour les jeunes, œuvre pour accroître la prise de conscience et la lutte contre le VIH/SIDA depuis plus de 20 ans. Son travail consiste notamment dans la série documentaire vidéo *Staying Alive* sur les jeunes qui à travers le monde sont infectés et affectés par le VIH/SIDA. Ce documentaire, qui a été primé, atteint 900 millions de foyers. MTV effectue également un sondage annuel sur les comportements sexuels dans le monde, qui permet de mesurer le comportement à risque chez les jeunes.

Levi Strauss participe à la lutte contre le VIH/SIDA depuis de nombreuses années. Parallèlement à ses programmes sur le lieu de travail, il a un programme de collecte de dons à l'échelle mondiale, qui finance des initiatives communautaires dans plus de 40 pays. Certains de ces projets se consacrent à la prévention du VIH.



OIT/J. Maillard

Le bilan

De plus en plus, certaines des plus grandes et plus florissantes sociétés du monde, reconnaissent les coûts de l'absence de lutte contre le VIH/SIDA, sur leur propre lieu de travail et dans le monde en général. Les PDG ont fait leurs comptes. Et ils ont découvert que les programmes de prévention couronnés de succès sont rentables.

Une étude conduite par la Fédération kenyane des Employeurs a montré que le VIH/SIDA coûte en moyenne aux entreprises US\$25 par employé chaque année, et que ces coûts risquaient de passer à US\$56 en moyenne par employé d'ici à 2005 si rien n'était fait pour empêcher la croissance des taux d'infection. Par contre, un programme de prévention complet coûterait US\$15 par employé la première année, et de moins en moins par la suite.

Et il est clairement prouvé que ces programmes portent leurs fruits. Depuis que la société camerounaise ALUCAM a mis en place, il y a trois ans, un programme de prévention et de soins sur le lieu de travail, la prévalence du VIH chez ses employés est estimée à 5,5% – soit moins que la moyenne nationale qui est de 11,5%. Après avoir mis en place un programme de sensibilisation et d'éducation VIH/SIDA pour l'ensemble de la compagnie, la société Debswana (exploitante de mines de diamant) a vu la prévalence du VIH chez les employés baisser de près d'un quart – de 28,8% en 1999 à 22,6% en 2001.

La direction de Debswana, comme celle d'un nombre croissant de sociétés, a également reconnu qu'il est rentable d'offrir à ses employés séropositifs le traitement, les soins et l'appui. Elle a intégré le traitement antirétroviral à faible coût pour les travailleurs vivant avec le VIH/SIDA (qui paient 10% du montant de ces antirétroviraux). La société considère la fourniture des ARV comme un « impératif commercial », dans la mesure où elle permet d'avoir des employés en meilleure santé, capables de rester productifs plus longtemps et de subvenir aux besoins de leur famille.



OIT/J. Maillard

Dans de nombreuses communautés, le secteur des entreprises commence à prendre la direction de la riposte à l'épidémie, donnant l'exemple aux pouvoirs publics et aux autres secteurs de la société. Mais il est possible de faire bien davantage. Les engagements de l'UNGASS ne deviendront réalité que si chaque dirigeant d'entreprise s'engage à devenir partenaire de l'alliance mondiale contre le VIH/SIDA.



OIT/M. Crozet

Au titre du suivi concret de la Déclaration d'engagement sur le VIH/SIDA de l'UNGASS, l'ONUSIDA et ses partenaires ont produit un guide sur l'élaboration d'indicateurs de base (Suivi de la Déclaration d'engagement sur le VIH/SIDA; Directives pour l'élaboration d'indicateurs de base). Au niveau mondial, ces indicateurs ont notamment trait à la mesure du pourcentage d'entreprises transnationales qui sont présentes dans les pays en développement et qui ont des politiques et programmes VIH/SIDA sur le lieu de travail. Au niveau national, un indicateur de base correspond au pourcentage de grandes entreprises/sociétés qui disposent de politiques et programmes VIH/SIDA sur le lieu de travail.

Centre de recherche sur les hautes technologies en Allemagne.
Photo: OIT/J. Maillard



Dans ce petit atelier de tissage en Jordanie, les mères peuvent garder leurs enfants auprès d'elles pendant qu'elles travaillent.
Photo: OIT/J. Maillard



Petite entreprise de fabrication de tuiles en Côte d'Ivoire.
Photo: OIT/J. Maillard



Vérification de la sécurité dans une usine de production de combustible à l'alcool, à Sao Paulo, Brésil.
Photo: OIT/J. Maillard



Employée d'un restaurant dans la province du Cap, Afrique du Sud.
Photo: OIT/P. Deloche



Construction d'un système d'irrigation, parrainé par l'OIT et basé sur l'utilisation de technologie appropriée. Province de Siem Reap, Cambodge.
Photo: OIT/N. Rain



La Fondation Saint-Hubert à Martigny, Suisse, loge et emploie 270 personnes handicapées.
Photo: OIT/M. Crozet



Chaîne de montage des jeeps Mahindra, usine Mahindra, Mumbai, Inde.
Photo: OIT/M. Crozet



Centre de formation professionnelle, Harare, Zimbabwe.
Photo: OIT/J. Maillard



Des femmes confectionnant des vêtements en Hongrie.
Photo: OIT/J. Maillard



Travail d'assemblage, imprimeurs VIBA PRESS, district d'Okhla, New Delhi, Inde.
Photo: OIT/M. Crozet



Réunion au bureau de l'OIT à Turin, Italie.
Photo: OIT/J. Maillard



Pompiers à Annecy, France.
Photo: OIT/M. Crozet



Emballage dans une fabrique de plats en Hongrie.
Photo: OIT/J. Maillard



Employés d'une usine tchèque de fabrication de voitures.
Photo: OIT/J. Maillard



A une station d'essence de Bangalore, Inde.
Photo: OIT/M. Crozet



Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
ONUSIDA
UNICEF • PNUD • FNUAP • PNUCID • OIT
UNESCO • OMS • BANQUE MONDIALE

Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA)
ONUSIDA – 20, avenue Appia – 1211 Genève 27, Suisse
Téléphone: (+41) 22 791 36 66 – Fax: (+41) 22 791 41 87
E-mail: unaids@unaids.org – Internet: <http://www.unaids.org>